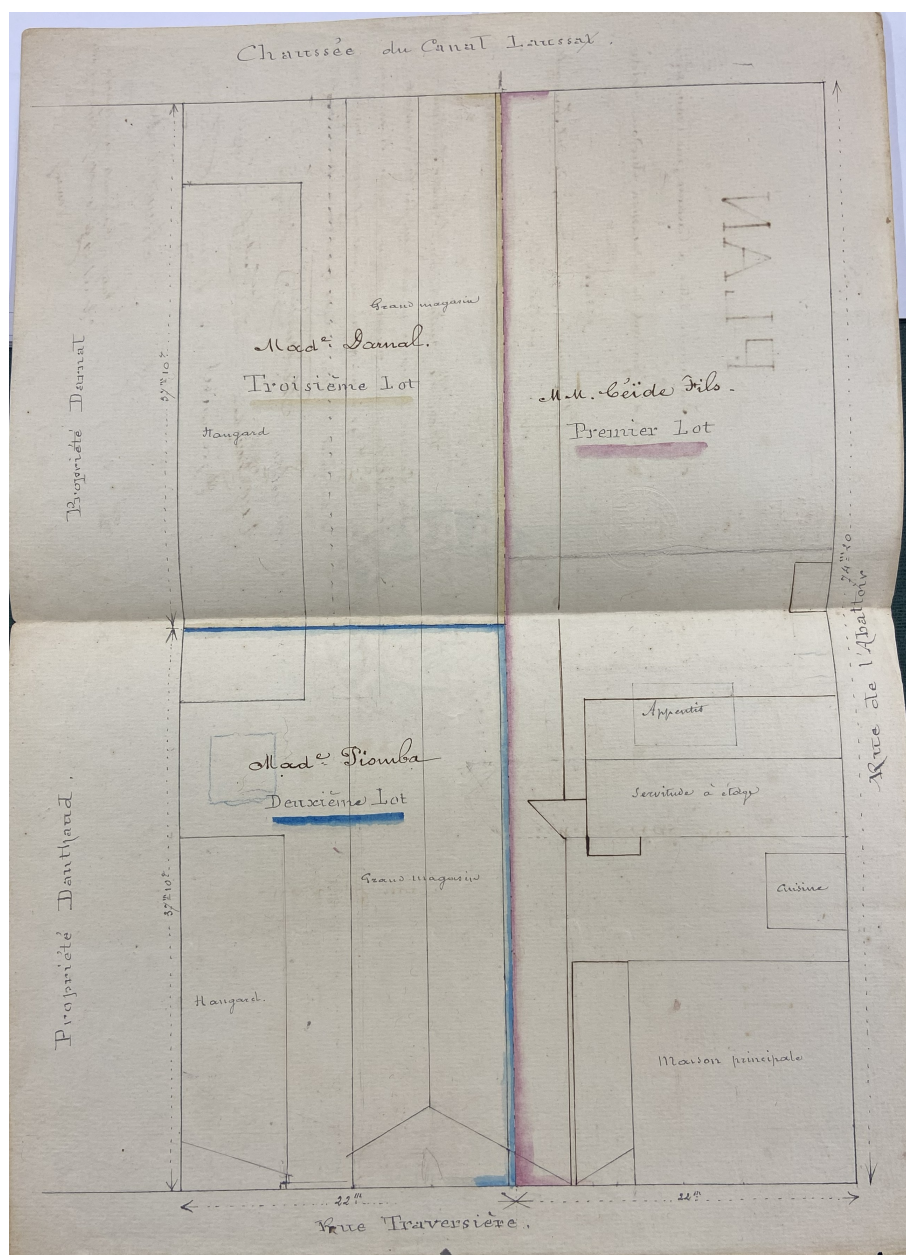




Division de la propriété en trois lots par les héritiers de Théodore Céide en prévision de la vente par licitation du 21 mai 1884. Le 1er lot, avec la maison, est vendu à la société Wacongne et Antier.

Référence du document reproduit :

- **Minutes du notaire Rousseau de Saint-Philippe**
Minutes de Rousseau de Saint-Philippe, notaire à Cayenne, au deuxième semestre 1884.
Archives Territoriales de Guyane : 2E3/61

IVR03_202697300171NUCA

Collectivité Territoriale de Guyane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation